

Communiqué

Hommage à Daniel Brélaz

La Municipalité de Lausanne a appris avec une grande tristesse le décès de Daniel Brélaz dans la nuit de samedi à dimanche. Elle tient à rendre hommage à l'ancien syndic de Lausanne, figure chère au cœur de la population et qui aura marqué de son empreinte la politique tant à Lausanne qu'aux niveaux cantonal et fédéral.

Daniel Brélaz est entré au Grand Conseil vaudois en 1978, il le quitte un an plus tard pour rentrer au Conseil national et devenir le premier élu écologiste au monde dans un parlement national.

En 1989, il quitte la Coupole fédérale pour se présenter à la Municipalité de Lausanne. Il est alors élu et siégera durant 26 années à la Municipalité, d'abord comme directeur des Services industriels, puis trois législatures comme syndic entre 2002 et 2016. Parallèlement à ses mandats communaux, il sera réélu à deux reprises au Grand conseil vaudois (1990-2007, 2012-2015), ainsi qu'au Conseil national (2007-2011, 2015-2022).

Durant ses 26 années à la Municipalité, Daniel Brélaz aura joué un rôle majeur dans le développement de la Ville, d'abord dans le domaine énergétique où il aura consolidé la place des Services industriels lausannois et amorcé des investissements importants dans l'énergie solaire. Il aura aussi été un des acteurs majeurs dans la lutte contre la libéralisation du marché électrique et le refus du peuple suisse de la loi sur le marché électrique (LME) en 2002. Fervent défenseur du service public, il aura contribué à défendre la place des villes et des cantons dans la gestion de l'énergie et dans la transition énergétique.

Il poursuivra son rôle de bâtisseur comme syndic de Lausanne, étant un des artisans importants de la réalisation du métro m2, mais aussi de Plateforme 10 ou encore des prémisses du projet Métamorphose, dont la genèse remonte à 2006. Il aura su aussi, grâce à son aura au niveau national et cantonal, défendre la place des villes dans la politique fédérale et celle de Lausanne dans le canton, notamment comme vice-président de l'Union des villes suisses mais aussi comme architecte important de la création de Lausanne-région ou encore de la péréquation intercommunale.

Outre ses cravates ornées d'un chat devenues mythiques, Daniel Brélaz aura marqué la Ville par sa grande capacité d'analyse et sa vision à long terme, ainsi que son éloquence.

Succédant à Daniel Brélaz à la syndicature, Grégoire Junod, actuel syndic, se souvient de lui en ces termes : « C'est une très triste nouvelle. J'ai eu la chance de côtoyer Daniel Brélaz durant de nombreuses années au conseil communal ou encore au Grand conseil vaudois et à la Municipalité de Lausanne lorsqu'il en était le syndic. C'était une personnalité attachante, une véritable encyclopédie qui savait tout ou presque de la politique aux quatre coins du pays et même au-delà, un esprit vif comme on en rencontre peu, avec un sens de l'argumentation remarquable. Il a énormément apporté à cette ville, c'est en effet sous sa syndicature que plusieurs projets majeurs ont été lancés. Daniel Brélaz aimait le débat et la confrontation mais c'était aussi un homme de consensus, toujours soucieux de trouver des compromis. C'est aussi une personnalité qui a occupé une place importante dans le cœur de très nombreuses et nombreux lausannois ».

La Municipalité dans son ensemble, ainsi que toute l'Administration lausannoise ont une pensée pour sa famille, et particulièrement pour sa femme Marie-Ange, son fils Alexandre et sa belle-fille Fatima.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, via Amélie Nappey-Barail, responsable du Bureau de la communication, 079 695 39 64

Lausanne, le 28 décembre 2025